

Strasbourg, le 7 novembre 2016

GEC(2016)6

COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE  
(GEC)

---

Informations sommaires sur les manifestations auxquelles ont participé des membres  
de la GEC, des expert-e-s ou des membres du Secrétariat

De mai à novembre 2016

Manifestation : Conférence « Women Deliver »

Date & lieu : 16-19 mai, Danemark

Participante : Liri Kopaçi-Di Michele

#### *Compte rendu*

C'est une manifestation de grande ampleur qui a rassemblé plus de 5 000 participants et pris la forme de séances plénières, d'ateliers thématiques et d'expositions ; un large éventail de thèmes a été abordé à cette occasion (l'autonomisation des femmes, la violence fondée sur le genre, l'éducation, le sport en tant que facilitateur/instrument d'autonomisation, les stéréotypes de genre entre autres). Les activités du Conseil de l'Europe en matière d'égalité de genre couvrent toutes ces questions, ce qui souligne la pertinence et le lien des travaux de la GEC/du Conseil de l'Europe avec la situation dans laquelle se trouvent les Etats membres et les défis qu'ils doivent relever.

J'ai rencontré plusieurs représentant-e-s de l'ONU-Femmes, de la Banque mondiale, de l'OCDE et du CIO et exploré les domaines de coopération durable et future et de mise en œuvre de la Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Manifestation : Comité consultatif de l'égalité des chances entre les femmes et les hommes de la Commission européenne

Date & lieu : 26 mai, Bruxelles

Participante : Carolina Lasén Diaz

#### *Compte rendu*

La Commission européenne a exposé son nouvel « Engagement stratégique 2016-2019 pour l'égalité entre les femmes et les hommes ». J'ai remercié la Commission d'être venue le présenter à la GEC en avril et rappelé aux membres du Comité consultatif que deux domaines prioritaires sont communs aux travaux de l'Union européenne (UE) et du Conseil de l'Europe sur l'égalité de genre : la prévention de la violence à l'égard des femmes et la lutte contre ce phénomène, d'une part, et la promotion de la participation des femmes à la prise de décision, d'autre part.

Le Comité consultatif a été informé de l'état actuel des signatures et des ratifications de la Convention d'Istanbul (avisé en particulier que tous les Etats membres de l'UE ont désormais signé la Convention et que 13 l'ont ratifiée). J'ai décrit les prochaines étapes de l'activité de suivi du GREVIO, dont l'adoption du questionnaire en mars et le calendrier provisoire pour l'établissement de rapports par les Parties contractantes à la Convention d'Istanbul (2016-2017). J'ai invité tous les Etats membres de l'UE à prendre connaissance de ces informations disponibles en ligne.

Les raisons d'être des deux avis que le Comité consultatif élaborera en 2016 ont été présentées. Le Conseil de l'Europe contribuera aux deux avis ; l'un portera sur le bilan de la Communication de 2013 de la Commission intitulée « Vers l'éradication des mutilations génitales féminines » et sur les suites éventuelles à lui donner, l'autre sur l'intégration d'une perspective d'égalité dans la mise en œuvre de l'Agenda européen en matière de migration.

J'ai informé les participants de la prochaine Conférence de Tallinn et invité les membres du Comité consultatif à visiter notre site web et à s'inscrire en ligne s'ils souhaitent y prendre part.

Manifestation : #Womensvoices - European Dialogue on violence against refugee women(voix de femmes – dialogue européen sur la violence à l'égard des femmes réfugiées)

Date & lieu : 2 juin, Bruxelles

Participant : M. l'Ambassadeur Thorbjørn Frøysnes,  
Chef du Bureau de liaison du Conseil de l'Europe à Bruxelles

#### *Compte rendu*

La manifestation a mis un point final au projet sur la violence à l'égard des filles et des femmes réfugiées « From conflict to peace? Women's and girls' voices on the move » (Du conflit à la paix ? Les voix des filles et des femmes en transit), mené par le Lobby européen des femmes et la Commission des femmes pour les réfugiés.

Dans son intervention, M. l'Ambassadeur Frøysnes a expliqué de quelle manière la crise actuelle touchait les femmes migrantes, demandeuses d'asile et réfugiées et comment l'augmentation rapide de leur nombre aggravait leur vulnérabilité vu les menaces particulières auxquelles elles sont exposées tant en chemin qu'une fois arrivées à destination : les violences fondées sur le genre, dont le harcèlement et les abus sexuels, le mariage forcé et l'exploitation à caractère sexuel et autre. Il a, en outre, souligné que la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul) instaurait l'obligation d'établir des procédures d'asile sensibles au genre, des lignes directrices et des services de soutien pour l'octroi du statut de réfugié-e et qu'elle avait été signée par l'ensemble des Etats membres de l'UE et ratifiée par 14 d'entre eux.

M. l'Ambassadeur Frøysnes a aussi informé les participant-e-s qu'au Sommet humanitaire mondial (Istanbul, 23-24 mai 2016), le Secrétaire Général s'était engagé à œuvrer activement en faveur de la ratification des Conventions d'Istanbul et de Lanzarote et de la Convention anti-traite du Conseil de l'Europe par les Etats membres qui ne l'ont pas encore fait car ces conventions offrent une plus grande protection aux femmes et aux enfants migrants et réfugiés.

Enfin, il a souligné l'importance d'assurer la coopération et la coordination non seulement entre les Parties prenantes nationales, régionales et internationales mais aussi et surtout avec les organisations qui défendent les femmes et les droits humains car elles sont en première ligne en matière de prestations de services aux femmes réfugiées et demandeuses d'asile sur le terrain.

Manifestation : International Forum of Women Leaders – Equal Opportunities for Better Future (Forum international des femmes dirigeantes – Egalité des chances pour un avenir meilleur)

Date & lieu : 21-22 juin, Minsk, Bélarus

Participant : Dragan Knezevic

#### *Compte rendu*

Le Forum a été organisé par le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (OSCE / BIDDH), en coopération avec l'Université d'Etat du Bélarus, le Point information du Conseil de l'Europe à Minsk, le Comité exécutif de la Communauté des Etats indépendants (CEI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Bélarus, le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) au Bélarus et l'Institut des droits de l'homme et du

droit humanitaire Raoul Wallenberg, avec le soutien du ministère du Travail et de la Protection sociale et le ministère des Affaires étrangères de la République du Bélarus. Cette manifestation a réuni quelque 90 participants de 20 pays ainsi que des organisations internationales et des agences onusiennes.

Le Forum avait pour but de faire le point sur la participation et le rôle dirigeant des femmes au XXI<sup>e</sup> siècle et d'analyser leur évolution au cours des dernières décennies. Il a, par conséquent, mis en lumière les défis que les femmes dirigeantes doivent relever de nos jours dans les différents domaines de la vie publique, examiné les avantages de la coopération intersectorielle, le rôle des organisations non gouvernementales de femmes ainsi que les contributions des journalistes et universitaires de sexe féminin aux efforts déployés pour améliorer le statut de la femme dans la société. Il s'est également centré sur le partenariat entre les femmes et les hommes pour institutionnaliser l'analyse des questions de parité entre les sexes dans la sphère publique et le rôle des hommes pour ce qui est de promouvoir les femmes à des postes à responsabilités et de contribuer à développer pleinement leurs potentialités à des postes de direction. Etant donné que les femmes sont toujours majoritairement chargées des tâches ménagères et des soins à apporter aux membres de la famille, le Forum a étudié un certain nombre d'initiatives, mesures et politiques qui peuvent servir à établir un meilleur équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle. Trois tables rondes ont été organisées sur les thèmes correspondants du Forum : le premier portait sur la création de réseaux pour favoriser l'autonomisation des femmes, le deuxième sur l'institutionnalisation de l'analyse des questions de parité entre les sexes et le troisième sur l'instauration de mesures visant à promouvoir le rôle et l'influence des femmes en politique.

Au cours du Forum, j'ai présenté les normes du Conseil de l'Europe pour parvenir à une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique, en soulignant la pertinence de la Recommandation (2003)3 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ainsi que les dispositions législatives et administratives et les mesures de soutien nécessaires pour promouvoir une participation équilibrée des femmes et des hommes dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société ; en effet, cette participation est une composante des droits humains, est essentielle à la justice sociale et représente une condition indispensable à l'amélioration du fonctionnement de toute société démocratique et pluraliste. J'ai, en outre, fait état de la Stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes et de ses mesures qui concernent les systèmes électoraux, les seuils de parité, le financement public des partis politiques et les conditions de travail des élu-e-s, tout en encourageant les femmes à participer au processus électoral en votant et en prenant part aux élections nationales, régionales et locales.

A l'issue du Forum, une Déclaration des femmes dirigeantes a été adoptée ; elle appelle à mener une action pour établir des réseaux régionaux de coopération dans l'espace de l'OSCE et la région de la CEI et améliorer encore la participation des femmes à la vie politique et publique, en prenant acte notamment de la Recommandation (2003)3 du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe aux Etats membres sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique.

Manifestation : Forum de l'Agence des droits fondamentaux

Date & lieu : 22 juin, Vienne

Participante : Carolina Lasén Diaz

### *Compte rendu*

J'ai présenté les travaux et les normes du Conseil de l'Europe pour combattre le discours de haine sexiste au sein du groupe de travail n° 22 (sur la liberté d'expression, le discours de haine et l'anonymat en ligne). J'étais la seule intervenante sur ce sujet car les autres ont abordé le discours de haine sous l'angle du cyberharcèlement des enfants, du racisme et de l'antisémitisme. J'ai résumé les principales caractéristiques du discours de haine sexiste, dont ses principaux objectifs, effets et causes profondes et souligné le lien avec la Stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes (qui a pour objectifs de lutter contre le sexisme et les stéréotypes de genre et de prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes) et la Convention d'Istanbul (concernant le harcèlement, notamment sexuel, l'obligation générale énoncée à l'article 12(1) et le rôle des médias/TIC). J'ai, en outre, mentionné la décision de la GEC d'élaborer un projet de recommandation du CM pour lutter contre le sexisme, dont le discours de haine sexiste.

Le paragraphe 75 de la [Déclaration du Président](#), principal document résultant du Forum sur les droits fondamentaux, qualifie le discours de haine sexiste comme suit : « *Les nouveaux phénomènes en ligne tels que le « slut-shaming » (humiliation d'une femme jugée provocante) et la vengeance pornographique, qui touchent particulièrement les jeunes filles et les femmes, doivent être reconnus comme des formes extrêmes de l'inégalité des genres qui se manifeste par la haine en ligne, à la fois sous forme de texte et d'images. Les institutions de l'Union européenne, en collaboration avec les fournisseurs de services numériques concernés, pourraient œuvrer de manière proactive en faveur de la reconnaissance, de la prévention et de la lutte contre ces formes d'abus* ».

Manifestation : Commission de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur l'égalité et la non-discrimination

Date & lieu : 9 septembre, Paris

Participants : Sergiy Kyslytsya et Carolina Lasén Diaz

### *Compte rendu*

La Présidente de la commission de l'APCE sur l'égalité et la non-discrimination a invité le Président de la GEC à présenter les activités menées actuellement par la GEC, dont l'élaboration de la prochaine Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, et à tenir un échange de vues avec la commission. Le Président de la GEC a suggéré que l'APCE envisage de nommer un-e rapporteur-e sur l'égalité de genre au sein de chacune de ses commissions pour s'assurer que les questions d'égalité de genre sont intégrées dans l'ensemble des travaux et activités de l'Assemblée parlementaire, conformément à la Stratégie 2014-2017 du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Le Président de la GEC a remercié la Présidente de la commission de l'APCE de sa participation aux réunions de la GEC et à la Conférence tenue à Tallinn à la fin du mois de juin afin de faire le

bilan de la mise en œuvre de la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Les deux Présidents ont souligné leur volonté de continuer à coopérer dans les domaines d'intérêt commun.

La commission de l'APCE sur l'égalité et la non-discrimination élabore/parachève actuellement des rapports sur les thèmes suivants : « Mettre fin à la cyberdiscrimination et aux propos haineux en ligne », « Les femmes dans l'espace public : mettre fin aux violences sexuelles et au harcèlement de rue », « Renforcer les droits des femmes dans l'économie », « Protéger les femmes réfugiées de la violence fondée sur le genre » et « Egalité entre les femmes et les hommes et pension alimentaire des enfants ».

Des copies de certaines de nos fiches d'information et brochures sur l'égalité de genre ont été mises à la disposition des membres de l'APCE.

Manifestation : Who Cares? Who Shares? Men as actors and beneficiaries in Gender Equality Policies (Les hommes en tant qu'acteurs et bénéficiaires des politiques d'égalité)

Date & lieu : 17-18 octobre, Luxembourg

Participante : Carolina Lasén Diaz

#### *Compte rendu*

J'ai remplacé le Président de la GEC qui a dû annuler sa participation à cause d'engagements professionnels. Je suis intervenue dans le cadre d'une table ronde à haut niveau, dont un journaliste était le modérateur, sur le thème « Caring Masculinities » (Une masculinité attentive et responsable). Je me suis exprimée aux côtés de représentants du secteur privé, de fonctionnaires de l'Union européenne et de membres des autorités nationales et de la société civile.

La Conférence a été ouverte par le Premier ministre du Luxembourg et a commencé par une table ronde politique à haut niveau réunissant six ministres (belge, letton, norvégien, portugais, slovène et suédois). Elle a réuni quelque 300 participants.

La « [Déclaration de Luxembourg](#) » inclut un certain nombre de recommandations formulées par les participants à la Conférence et destinées à promouvoir une masculinité attentive et responsable (« Caring masculinities ») qui passe par une paternité consciente de ses responsabilités, la volonté des hommes de se prendre en charge, de remplir des fonctions de prestataire de soins, de faire du bénévolat, de s'occuper de membres de leur famille requérant des soins et de contribuer aux tâches ménagères.